

Livret des bonnes pratiques et usages à la bibliothèque



Nom	
Prénom	
Numéro de carte lecteur	

LISTE DE MES LECTURES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Informations utiles

- Bibliothécaires : Madame De March et Madame Ketterer

Horaires et jours d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h15 à 16h45 non-stop
Et le mercredi de 8h15 à 12h30.

*La bibliothèque est **fermée** durant les vacances scolaires et jours fériés.*

Nous contacter :

biblio.marens@edu-vd.ch

022.557.54.12

- Si la bibliothèque fermée, il faut regarder sur la porte, tu trouveras un mot d'information. Nous sommes sûrement en déplacement ou en réunion.
- S'il y a une classe en animation, la bibliothèque est fermée pour le reste des élèves. Tu devras revenir plus tard.

Accéder à la bibliothèque



Aux **récréations** de 10h20 et 14h55 uniquement :

L'accès à la bibliothèque se fait désormais par la porte latérale.



Vous devrez donc vous présenter au niveau de la porte située dans le sas du bâtiment 1.

La porte sera **ouverte à 10h20 et 14h55** afin d'accueillir les élèves rangés contre le mur. Puis sera refermée durant la récréation.

Merci de ne pas stationner devant cette porte ni de créer de bousculades dans le sas si vous la trouvez close.

La **porte vitrée** sera utilisée pour **sortir** de la bibliothèque à la fin des récréations.

En dehors des récréations, vous continuerez d'utiliser cette porte



Règlement intérieur

Mission

Le personnel de la bibliothèque se tient à disposition des élèves pour les aider, les renseigner et les conseiller dans leurs lectures ou recherches documentaires.

Comportement

- La bibliothèque est un lieu de vie, commun à tous, chacun doit respecter les consignes d'usage comme le silence, le calme, le respect du matériel et des personnes.
- Les sacs devront être déposés dans la zone dédiée à cet effet.
- La nourriture, les boissons ainsi que les chewing-gums sont interdits.
- Tout objet n'ayant pas d'utilité en bibliothèque est à déposer à l'entrée sous peine d'être confisqué.
- Le téléphone portable est strictement interdit.
- Tout utilisateur qui enfreint le règlement sera sanctionné.

Adhésion

L'adhésion est automatique, gratuite et valable durant toute la scolarité de l'élève dans l'établissement. Elle donne droit à une carte de lecteur. Les élèves provenant d'un établissement primaire du canton ont déjà reçu une carte et peuvent utiliser la même.

L'élève doit fournir l'adresse électronique d'un représentant légal afin de garantir la communication.

Conditions de prêt

L'élève peut emprunter plusieurs documents à la fois. Le prêt est gratuit pour une durée de 28 jours pour les romans et documentaires (14 jours pour les DVD et BD, 7 pour les mangas).

L'élève est responsable des documents qui lui ont été prêtés et doit les retourner dans les temps imposés.

Réservations

Tout document emprunté par un autre usager peut être réservé sur le catalogue en ligne (voir p. 11). La disponibilité est signalée par e-mail. Le document est tenu à disposition de l'utilisateur durant 7 jours.

Prolongations

Les usagers peuvent demander une prolongation du prêt auprès des bibliothécaires. Il est également possible de prolonger les documents sur internet, via le dossier lecteur (voir p.13).

Trois prolongations de la durée de prêt sont possibles, pour autant que le document ne soit pas réservé par un autre usager.

Livres abîmés, perdus ou non rendus

Le lecteur est responsable du document prêté en son nom. En cas de perte ou de dommages (hors usure normale), le document devra être racheté. Si après 2 mois, le document n'est pas rendu, une facture sera émise par le Canton.

Propositions d'acquisition

Toute proposition peut être inscrite sur le formulaire disponible à l'accueil. L'acceptation ou le refus de la proposition sera renseigné sur cette même liste.

Photocopie / Impression

Il est possible d'imprimer des documents uniquement pour les travaux scolaires, en noir et blanc, en petite quantité.

Communications pour les rappels

A titre informatif, le système informatique de la bibliothèque envoie des rappels **uniquement par e-mail**. Un avis est envoyé 2 jours avant la date d'échéance de prêt. Le 1^{er} rappel sera adressé 1 jour après l'échéance, puis aux 8e et 29e jours après l'échéance.

Les règles de l'établissement s'appliquent aussi à la bibliothèque.

 Engagement

Respect 

 Bienveillance

 Accueil

Début des cours 

 Fin des cours

 Je soigne et
laisse mon
école propre

Je respecte
les horaires 

 Je suis poli
avec mon
entourage

Je me déplace
calmement
et en silence 

CHARTRE DES ORDINATEURS



Pour utiliser un ordinateur vous devez demander l'autorisation aux bibliothécaires

L'utilisation des ordinateurs est autorisée uniquement pour les travaux scolaires !

Si tous les ordinateurs sont occupés, demandez aux bibliothécaires si un portable est disponible.

L'usage d'Internet est soumis à la charte transmise par l'école, signée par l'élève et les parents conjointement.

Règle numéro 1 :

Annoncer son travail avant l'utilisation.

Règle numéro 2 :

Je ne mets pas mes pattes toutes sales sur l'écran.

Règle numéro 3 :

Je ne déplace pas le matériel.

Règle numéro 4 :

Je ne branche aucune clé USB sauf celle que la bibliothèque me prête.

Règle numéro 5 :

Si je veux imprimer un document, je dois demander aux bibliothécaires de me prêter une clé USB sur laquelle je déposerai mon travail en PDF. Ensuite les bibliothécaires pourront récupérer cette clé USB et imprimer mon travail sur leur imprimante.

Règle numéro 6 :

Enregistrer mon travail sur mon espace de travail en ligne et non pas sur l'ordinateur.

Règle numéro 7 :

Fermer sa session quand on a terminé et ranger sa chaise.

La bibliothèque c'est aussi un lieu de vie !

Animations ludiques



After school



Expositions à thèmes



Club d'échecs



Ateliers créatifs et concours



Accueil d'auteurs et conteuse

Foire aux questions

Puis-je faire des recommandations ?	Oui, un petit cahier est disponible sur le bureau des bibliothécaires. Tu pourras y noter le titre des livres que tu aimerais retrouver.
Vais-je recevoir une facture si j'abîme un livre ?	Oui et non. Lorsque tu abîmes ou perds un livre et que la bibliothécaire te demande de le racheter mais que tu ne le fais pas, le canton de Vaud envoie la facture à ton représentant légal.
Puis-je être sanctionné à cause de mon comportement ?	Oui, si tu ne respectes pas les règles, tu dois donner ton agenda si on te le demande. Des heures d'arrêt peuvent être mises ainsi qu'une interdiction d'accéder à la bibliothèque.
Puis-je venir pendant les vacances ?	Non, nous sommes fermés en dehors des temps de cours. Tu devras attendre la rentrée.
Où dois-je récupérer un livre que j'ai réservé ?	Au bureau des bibliothécaires.
Puis-je apporter et brancher ma propre clé USB ?	Non, si tu veux travailler un document à toi, tu dois le récupérer et l'enregistrer sur ton espace de travail en ligne.
Donnez-vous des livres ?	Oui, il faut demander aux bibliothécaires pour en savoir plus.
Puis-je venir à l'after school	Oui, si tes parents t'ont donné l'autorisation de rester entre 16h et 17h30 après tes cours. Tu pourras apporter des goûters et des boissons.
Puis-je faire une partie d'échecs ?	Oui, si tu fais partie du club.
Puis-je dessiner ?	Oui, il y a même un mur des plus beaux dessins. Tu peux aussi faire tes devoirs ou profiter du calme.

Accéder au catalogue et faire des réservations en ligne

1

Google

bibliothèque de nyon marens

X



Tous

Images

Maps

Products

Vidéos

Actualités

Web

Plus

Outils



Nyon Marens

<https://www.nyon-marens.ch/bibliotheque-scolaire>

Bibliothèque scolaire - Etablissement secondaire Nyon ...

La **bibliothèque** scolaire est au service des élèves et des collaborateurs de l'Etablissement scolaire **Nyon Marens**. Elle met à disposition des documents variés ...



EduVD

<https://bibliotheques.edu-vd.ch/bibliotheques-scolaires>

Bibliothèque de Nyon Marens

Horaires · Lundi · Mardi · Mercredi · Jeudi · Vendredi: 8:30 – 16:30. Établissements. La Dôle ES Nyon-Marens ...



WordPress.com

<https://biblioensm.wordpress.com>

Bibliothèque – Nyon Marens

Contact / Horaires ... Fermé les récréations du matin. Pas de services durant les animations. Liens. Catalogue en ligne ...



Ex Libris Group

<https://renouvaud2.primo.exlibrisgroup.com/search>

Catalogue en ligne

Le réseau vaudois Renouvaud compte plus de 150 **bibliothèques** de tailles et de types divers et met à disposition plusieurs millions de documents physiques et ...

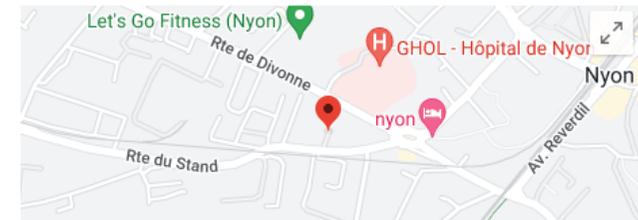


Nyon Marens

<https://www.nyon-marens.ch/sites/2013/05/5...> PDF

Règlement d'utilisation

2



bibliothèque marens

5,0 ★★★★★ 1 avis Google

Bibliothèque à Nyon



Adresse : Rte du Stand 5, 1260 Nyon

[Suggérer une modification](#) · Vous êtes le propriétaire de cet établissement ?

Ajouter les informations manquantes

[Ajouter le numéro de téléphone du lieu](#)

[Ajouter les horaires](#)

[Ajouter un site Web](#)

Questions et réponses

[Poser une première question](#)

[Poser une question](#)

Accéder au catalogue et faire des réservations en ligne

DGEO / Bibliothèques

Recherche



Accueil

Animations pédagogiques

Bibliothèques

Boîte à outils

Formations

Membres

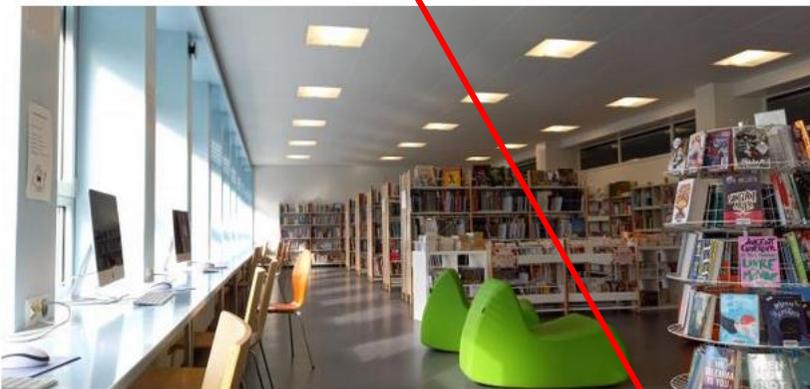
Forum

Accueil > Bibliothèque de Nyon Marens

Voir

Modifier

Bibliothèque de Nyon Marens



Adresse

Route du Stand 5
Nyon 1260

Téléphone

+ 41 22 557 54 12

E-mail

biblio.marens@edu-vd.ch

Les élèves et enseignants de l'Établissement secondaire Nyon-Marens bénéficient des services de la bibliothèque scolaire.

Elle met à disposition environ 13'000 documents (romans, BD, mangas, documentaires, DVD, etc.) ainsi que des outils de travail (ordinateurs, imprimante, photocopieuse).

HORAIRES

Nyon-Marens

Lundi

8:30 – 16:30

Mardi

8:30 – 16:30

Mercredi

8:30 – 12:15

Judi

8:30 – 16:30

Vendredi

8:30 – 16:30

ÉTABLISSEMENTS

La Dôle

ES Nyon-Marens

LIENS

[Site de la bibliothèque](#)

[Catalogue Renouvaud](#)

3

Accéder au catalogue et faire des réservations en ligne



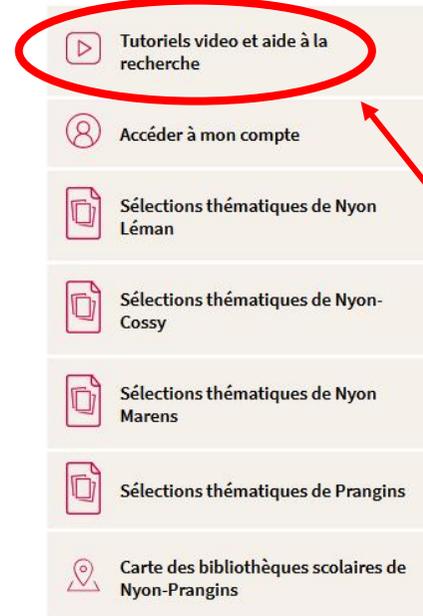
Les bibliothèques scolaires de Nyon-Prangins



Les Bibliothèques scolaires offrent plus de 40'000 documents :

- Nyon Léman destinée aux élèves et aux enseignants des degrés primaires (1 à 8), aux classes d'accueil/développement de Nyon.
- Nyon Cossy destinée aux élèves et aux enseignants des degrés primaires (1 à 8).
- Nyon-Marens destinée aux élèves et enseignants des degrés 9 à 11 H, classes de raccordement/développement sises sur le site-même.
- Prangins destinée exclusivement aux élèves et aux enseignants

Boîte à outils



4

Vidéo de bienvenue

Accéder au catalogue et faire des réservations en ligne

Lien direct pour accéder à la page « tuto » concernant le catalogue de la bibliothèque :

<https://assets.renouvaud.ch/files/elp/tutoriels.html>

Il y a quatre vidéos à visionner. Les **vidéos 1-2-3-4-5** sont celles qui nous intéressent en priorité, les autres pourront être visionnées plus tard à la maison.

1. Page d'accueil Écoles et Lecture publique

2. Les menus et les sélections thématiques

3. Effectuer une recherche

4. Localiser et obtenir des documents

5. Les réservations

6. Comptes et prolongations

Identifiant de connexion : chiffres sur la carte lecteur

Mot de passe (à changer dès la première connexion) : biblioscol

Les élèves doivent :

- **Connaître** le site de la bibliothèque et le chemin d'accès au catalogue.
- Être capable d'utiliser le catalogue et d'**effectuer des recherches** sur ce dernier.
- Savoir effectuer des **réservations** en ligne.